





COMMUNIQUÉ

ebmfrance.net : la Caisse nationale de l'Assurance Maladie et le Collège de la Médecine Générale renouvellent leur convention pour trois ans

Après une première convention de trois ans qui a permis le développement de la plateforme ebmfrance.net, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie renouvelle sa confiance au Collège de la Médecine Générale et prolonge le financement du site pour les trois prochaines années.

Développée comme support d'aide à la prise de décision en consultation et comme appui pour la formation continue, la plateforme ebmfrance.net regroupe aujourd'hui près de 1000 guides de pratique clinique et recommandations, notamment de la HAS. 93% des utilisateurs* se disent prêts à recommander le site (*questionnaire satisfaction diffusé en mars 2022). Ce site constitue un outil ergonomique et intuitif, à destination des médecins généralistes et des internes en médecine générale.

Signée le 6 mai 2022, cette nouvelle convention a pour ambition de développer l'usage de la plateforme et d'en faciliter l'accès. Pour cela, différentes actions sont prévues dans le cadre du renouvellement du partenariat avec la CNAM. L'un des objectifs est de consolider l'outil pour le déployer dans l'environnement numérique quotidien des médecins généralistes. Son ergonomie sera encore améliorée pour qu'il soit au plus près de la pratique des médecins tout en garantissant un contenu pertinent et actualisé.

Cette nouvelle convention permettra aussi d'enrichir d'ici fin 2024 le champ des recommandations et notamment des recommandations françaises dédiées à la médecine générale.

Cette plateforme s'inscrit en cohérence avec l'action déployée par l'Assurance Maladie pour accompagner les professionnels de santé dans l'amélioration de leur pratique et simplifier leur condition d'exercice.

ebmfrance.net

Le site <u>ebmfrance.net</u> est porté par le Collège de la Médecine Générale (CMG). Il centralise des recommandations spécifiques à la médecine générale, basées sur des données scientifiques établies selon un processus indépendant et reconnu, et structurées de façon standard et synthétique. Support d'aide à la décision, prévu pour être utilisé pendant les consultations, <u>ebmfrance.net</u> est destiné aux médecins généralistes et aux internes en DES de médecine générale.

A propos de l'Assurance Maladie

Depuis 75 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches Maladie et Accidents du travail et Maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 80 000 collaborateurs, répartis sur l'ensemble du territoire au sein de la Caisse nationale et des 102 caisses primaires d'assurance maladie, des 16 directions régionales du Service médical, des quatre caisses générales de sécurité sociale (CGSS) et de la caisse de sécurité sociale (CSS) dans le cas de Mayotte, des 20 caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et des 13 unions de gestion des établissements de caisse d'Assurance Maladie (Ugecam) qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé de tous : AGIR ENSEMBLE, PROTEGER CHACUN.

Paris, le 9 mai 2022

Contacts:

ebmfrance.net - Dr Pascal Charbonnel, directeur : <u>pascal.charbonnel@ebmfrance.net</u> CNAM - Service de presse : <u>presse.cnam@assurance-maladie.fr</u>